

VERSION EN FRANCAIS

Rencontre du Lac Ypacarai

Alternatives de diffusion –distribution dans la création
Cinématographique et audiovisuel indienne **autochtones** et
communautaire

San Bernardino Paraguay

11, 12 et 13 août

Conclusions

De Mariana Franco

Leire Fernandez

Contexte

Comme précisé dans sa Constitution (1946), l'UNESCO, l'agence des Nations Unies chargée de l'Education, la Science et la Culture, a reçu le double mandat de promouvoir la «féconde diversité des cultures» et «la libre circulation des idées par le biais du mot et de l'image »

Les récents défis présentés par la culture depuis la création de l'UNESCO ont forcé l'organisation à agir sur tous les canaux disponibles: un laboratoire d'idées pour identifier et anticiper les politiques culturelles et les stratégies appropriées, comme un centre de documentation pour collecter, pour transmettre, pour diffuser des informations et pour partager, des connaissances et de meilleures pratiques, pour renforcer des capacités humaines et institutionnelles des Etats membres, et comme un générateur de normes grâce à l'invitation adressée aux Etats membres à établir des règles communes destinées à renforcer la coopération internationale.

Dans ce contexte est née l'initiative de l'UNESCO, en sa condition d'agence des Nations Unies dans le domaine de la culture, faciliter la promotion de la diversité culturelle par la création audio visuelle indigène autochtones et communautaire en Amérique Latine et les Caraïbes; donnant lieu au projet « Les Caméras de la Diversité ». Depuis plusieurs années, « Les Caméras de la Diversité », contribue à la formation et au professionnalisme des membres des communautés autochtones et à la production et à la diffusion de leurs produits culturels.

C'est ainsi, dans ce 2010 on célèbre l'Année Internationale du Rapprochement des Cultures dont l'objectif principal est de démontrer les avantages de la Diversité Culturelle, tout en reconnaissant l'importance des transferts constants et les échanges entre cultures qui peuplent la Terre et les liens tissés entre eux depuis les origines de notre humanité.

Cette année, les actions visant à protéger et promouvoir la diversité nous invitent à relever de nouveaux défis aux niveaux local, national, régional et international dans l'espoir de corriger les représentations culturelles, les valeurs et les stéréotypes erronés.

C'est à dire, en reconnaissant la diversité des cultures du monde, les ressources et les liens qui les unissent. «L'orchestration des différentes cultures, non dans l'uniformité, mais dans l'unité-dans-la-diversité, de sorte que les êtres humains ne soient pas pris au piège dans leurs différentes cultures, mais, plutôt, de partager la richesse unique et diversifiée du monde de la culture »(Rapport du Directeur général, 1947).

En cherchant à créer des mécanismes qui permettent l'inclusion de ces riches particularités culturelles de notre continent Américain, il se pose la proposition visant à traiter le cinéma indigène et la création audiovisuelle communautaire, de partager d'expériences menées dans des secteurs public et privé où l'Unesco, « Les Caméras de la Diversité », parrainé par le gouvernement de Flandres, en collaboration avec la Coalition Paraguayenne pour la Diversité Culturelle, « Efecto Cine », et le soutien du Secrétariat National de la Culture du Paraguay, le Secrétariat National du Tourisme, le Ministère de l'Éducation et de la Culture, le Ministère de l'Intérieur, l'Hôtel del Lago et l'Organisation des Professionnels de l'audiovisuel se sont engagés dans l'ouverture d'un espace de rencontre, de discussion, de réflexion et d'échange de pratiques qui rendent le processus de création et de diffusion de contenu local. Un lieu où, grâce à la présence d'experts nationaux et internationaux, seront traités trois lignes d'action liées à la diffusion et la distribution du cinéma et audiovisuels autochtones et communautaires:

- Renforcer le débat public sur les défis et de nouvelles stratégies dans la diffusion et la distribution aux niveaux locaux, régionaux et internationaux des questions autochtones et communautaires.
- Recueillir les expériences de la production et la distribution de cinéma autochtones et communautaires.
- Encourager les politiques nationales, en particulier dans les lois sur le soutien de production de films autochtones et communautaires dans les pays de la région en mettant l'accent sur la production faite par les femmes.

Dans ce contexte, la Rencontre du Lac Ypacarai positionne l'audiovisuel comme un excellent instrument pour le dialogue interculturel en assurant la diversité et la représentation de leur contenu, où la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles vise à créer un environnement pour les États parties à la création de politiques publiques, où la diversité des expressions culturelles doit être affirmée et se renouveler dans l'intérêt de toutes les sociétés. Soutenu par la reconnaissance de la dignité égale de toutes les cultures, la protection des biens culturels, la promotion du dialogue interculturel, le respect des droits culturels, la formulation des politiques culturelles qui favorisent la diversité, la promotion du pluralisme constructif, conservation du patrimoine culturel, etc

La Convention prend acte du fait que la créativité culturelle, un aspect de la diversité culturelle, a été donnée à l'humanité tout entière. Cela ouvre la voie vers le renforcement des relations humaines dans un monde globalisé qui manque parfois de compassion. Bien que du côté de l'offre, jamais auparavant il y a eu beaucoup d'emplois, comme aujourd'hui, la Convention vise à garantir que cette offre est appréciée par autant de personnes que possible, et que les options, d'origine locale ou étrangère, proposé à ces personnes, ne se limite pas à un petit nombre d'emplois.

La Convention cherche à défendre une culture riche dont la capacité d'interagir, de se renouveler et à transmettre provient de sources locales et universelles. La plus large diffusion de la diversité créatrice, provenant de sources internes ou externes, offre des avantages culturels et sociaux qui vont bien au-delà de sa dimension strictement commerciale.

Le processus de création et distribution de films et documents audiovisuels des communautés autochtones ramènent des bénéfices dans les deux sens. Fournir aux membres de la communauté l'occasion d'interagir, de communiquer, d'exprimer leurs propres idées, de connaissances et de la culture dans leur propre langue. En ce sens, la promotion de la création et la diffusion de ces matériaux est d'assurer la diversité culturelle et linguistique comme une caractéristique essentielle de l'humanité. Sa diffusion contribue également à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le dialogue entre les cultures et de promouvoir la multiculturalité.

Notamment, dans le contexte régional est également auspiceux l'existence d'organismes gouvernementaux, tels que les demandes des citoyens, sont générés des synergies qui permettent la promotion de la diversité culturelle, qui est évoqué dans les jours de la rencontre.

Les Echanges

Expériences, concepts, stratégies et analyse

Pendant trois jours, experts, chercheurs, artistes, cinéastes, et promoteurs de la création audiovisuelle et du cinéma indien autochtones et communautaire de l'Argentine, Bolivie, Brésil, Uruguay, Colombie, Pérou, Chili, Canada, Mexique, Paraguay et nationalités indigènes mapuches, Toba, Guarani, Enlthet, Nivaklé Atikamek et ont partagé leurs expériences, de connaissances et de rêves dans la production d'images collectives, qui cherchent à renforcer leurs propres relations humaines à travers l'outil audiovisuel apparu presque naturellement à l'intégration et l'appropriation des nouvelles Technologies.

Les expériences résultant principalement de la nécessité de créer l'image de soi-même, qui permettent un regard local à partir d'un contexte qui vise à mettre en évidence la diversité. La plupart de *ces processus de caractère collectifs*, configurent *des imaginaires propres* qui nous renvoient l'image particulière de chaque univers symbolique qui donne la vie, en cherchant l'autonomie narrative au sein d'un récit visant l'homogénéisation culturelle.

Nous sommes confrontés à un continent qu'à partir de bases des communautés autochtones qui cherchent à se réaffirmer comme tâche de libération et de démocratisation de l'identité, la promotion de l'existence de *canaux miroir* qui permettent de nous regarder, nous raconter et nous retrouver.

Ces tâches ne sont possibles que par l'existence de cadres juridiques et politiques publiques visant à promouvoir, renforcer et protéger l'identité culturelle, la démocratie et les processus collectifs. Ainsi comme l'engagement des secteurs civils organisés pour répondre aux demandes et aux droits culturels.

Depuis la création de scénarios, la capture d'images, de la formation dans l'utilisation de la technologie, le transfert des connaissances, la production et la diffusion de ce contenu on se pose la question qu'on se posait pendant tout au long de cette rencontre "pourquoi produire des matériaux audiovisuel?"

Principalement pour un besoin anthropologique: celle de communiquer. Dans cet effort, nous créons et nous développons des stratégies qui nous permettent de faire passer le message à qui nous nous adressons, que ce soit une émotion, justification, un imaginaire ou un poème.

Dans ce contexte et dans le domaine du cinéma indien et communautaire autochtones au cours de la rencontre de trois jours ont peut en conclure l'existants des cadres qui nous amènent à créer des matériaux dans le domaine des audiovisuel à partir de laquelle nous avons pu voir ce qui suit:

Besoin d'affirmation de soi et le retour de notre propre image dans un monde globalisé, régi par le commercial dans la dictature esthétique qui ne permet pas la diversité. La nécessité de raconter nos propres histoires axées sur la recherche d'un récit et de projection pour montrer et projeter l'image de soi-même.

Projection de nos réalités, créer et recréer des cartes symboliques propres. Consolider les horizons de sens à partir de ce qui est partagé. Dans ce cas, la création collective prend une importance particulière.

Comprendre les audiovisuel comment des ponts interculturels qui nous permettent d'aborder l'autre, où dans de nombreux cas de partager des expériences et de situations similaires à la nôtre. On recherche d'une certaine manière générer des liens de solidarité, les espoirs et préoccupations communes.

Nous faire connaître ou nous ouvrir au monde montrant notre vision du monde, des pratiques et des langues. Maintenir et développer des processus de pensée.

Ainsi, l'exposition conduit principalement à reconnaître la diversité en vue de la construction des horizons de l'existence, où nous pourrions tous nous inscrire dans un cadre de respect des droits de l'homme, droits culturels et en particulier ceux des peuples autochtones. Soulignant la nécessité d'intégrer la culture comme un élément stratégique dans les politiques nationales et internationales.

L'audiovisuel devient ainsi un outil polyvalent d'enseignement inclusif dans les processus appropriés pour les contextes dans lesquels elles opèrent. Promouvoir la diversité, la réflexion et la reconnaissance de l'importance des savoirs traditionnels en tant que source de richesse immatérielle et matérielle, en particulier les systèmes de connaissances des peuples autochtones et leur contribution positive au développement durable, conformément à la Convention de 2005.

Processus de revitalisation culturelle par l'enregistrement et la diffusion des meilleures pratiques, l'histoire orale, la langue et le monde symbolique. Principalement contenue dans la notion de «patrimoine culturel immatériel», préparé par l'UNESCO dans la Convention de 2003, où les pratiques, représentations, expressions, connaissances et compétences, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui y sont associés-que communautés, groupes et, dans certains cas, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur environnement, leur interaction avec la nature et l'histoire, avec un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect la diversité culturelle et la créativité humaine.

Processus contreculturelle de affirmation de l'identité, la décolonisation, les loisirs des autres univers symboliques, la visibilité de la otredades et de l'altérité hégémonique.

Les processus participatifs politiques, principalement utilisés par les communautés afin de signaler les situations d'abus de droits de l'homme ou les droits des peuples indigènes, la protection des droits acquis et les revendications collectives sont légitimes. Réaffirmant le principe que seulement on pourra protéger et promouvoir la diversité culturelle si on garantit les droits de l'homme et les libertés fondamentales comme la liberté d'expression, d'information et de communication ainsi que la possibilité pour les individus de choisir les expressions culturelles.

Processus interculturels dans les échanges d'images culturelles qui permettent à l'approche et la reconnaissance de la diversité culturelle. Créer et entretenir l'espace de rencontre et de compréhension de l'environnement dans le dialogue interculturel.

Actuellement, la région est centrée principalement au transfert de connaissances et de technologie afin de renforcer les zones de production collective, la production durable des matériaux, l'agrandissement des installations et des systèmes de diffusion, intégrant les nouvelles technologies, le développement du contenu et augmentation de la production de qualité en vue de la création d'élargir le public.

L'analyse des expériences abordées a laissé comprendre l'invisibilité des communautés autochtones et locales auprès des centres hégémoniques ainsi comme dans les médias et les circuits de cinéma

commercial. Il est urgent de créer des espaces pour mettre en évidence les changements nécessaires pour renforcer l'identité qui font de la formation de nos nations font face à un niveau donné pour la domination symbolique. En garantissant un accès équitable de deux façons: l'accès à une gamme riche et diversifiée d'expressions culturelles et à toutes les cultures, l'accès aux moyens d'expression et de diffusion, comme l'indique les principes directeurs de la Convention.

La construction de telles solutions passent par davantage d'investissements dans le transfert de technologie pour permettre à autant de groupes produisent leur propre image, la création de produits de qualité à la fois le contenu technique et l'accès qui se transforment en circuits toujours plus grands. Les partenariats entre les secteurs public et privé pour générer une plus grande création et la circulation des matériaux. Ainsi comme l'articulation a niveau régional qui permettra des alliances stratégiques dans les lignes de production et de diffusion.

Une autre question abordée a été le passage des productions endogamiques-production pour nous- à des créations qui génèrent échange exogame-productions qui nous permettent de communiquer les uns avec les autres, ce qui conduit à la constitution de nouveaux publics.

L'expansion des canaux de distribution qui permettra faire de cet outil un canal durable pour les productions, ce qui les rend de moins en moins dépendants des subventions, a été l'une des propositions.

La disponibilité des canaux pour la diffusion de film et de la production audiovisuelle indienne et communautaire sont donner pour la centralité des options disponibles dans les villes. Circuits alternatifs étant les plus largement utilisés comme des festivals de cinéma, des universités, des cin-clubs, la télévision publique et de l'Internet. Cependant, il ya des exceptions telles que les cas de la Bolivie et la Colombie avec un réseau élargi de médias communautaires. Le cinéma mobile est une autre des stratégies mises en œuvre pour faire connaître dans les régions éloignées et rurales. Le libre accès à des présentations est une constante observée dans la plupart des cas examinés.

Tout ce qui précède est d'accord avec le besoin des cadres juridiques pour réglementer et protéger la production, la distribution et audiovisuel et culturel et en tant que telle ne peut être laissée à la merci des lois du marché. Conformément à la déclaration de la Convention à la fois en 2003 comme en 2005 tenant d'une part, la nécessité de reconnaître que les biens et services culturels contiennent identité, de valeurs et de sens, et ne peut donc être considéré comme de simples marchandises produits de consommation ou, et, deuxièmement, la nécessité pour tous les Etats à adopter des mesures appropriées pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles, en même temps assurer la libre circulation des idées et des produits, et enfin, la nécessité de redéfinir la coopération internationale, la pierre angulaire de la Convention, étant donné que chaque forme de création contient les germes d'un dialogue permanent.

Principaux défis définies lors de le rencontre

Potentialise les ressources communautaires à travers l'alphabétisation audiovisuelle. Développer des ponts interculturels qui permettront établir des connexions et des échanges entre différents univers culturels.

Dignité de notre imagination et de démanteler les hiérarchies culturelles des réseaux de distribution pour une meilleur distribution.

La socialisation des méthodologies et des expériences grâce à des partenariats régionaux et la création d'opportunités pour la réflexion.

La massification de la production et de la formation du public.

Génération d'alternatives durables qui ne dépendent pas uniquement sur les subventions
Créer des liens avec d'autres agences de développement et les réseaux d'enseignement pour une plus grande circulation.

Besoins

Cadre de bonnes pratiques / indicateurs culturels pour mesurer l'impact / l'articulation
Augmentation des investissements dans l'alphabétisation et de formation des médias pour promouvoir une plus grande démocratisation de la production et des images
Réseau / mécanismes / Surveillance / Politique publique

Mécanismes de contrôle sur le travail que nous faisons

La création de canaux pour permettre la viabilité de la création, la production et la diffusion. L'accès aux ressources et sources de financement / Mouvement au niveau transnational de systèmes

Renforcement des initiatives de coopération interrégionale

Introduction de nouvelles technologies.

Développer la grille sur les productions de la télévision publique et la collectivité autochtone
Construction d'agendas intergouvernementales pour soutenir la production audiovisuelle
Création de plates-formes internationales sous forme de fichiers.

Création d'agendas qui comprenait des activités telles que festivals et internationales.

Accords

Rappeler aux États Parties à la Convention, s'efforcer de promouvoir, au sein de leurs territoires, la création d'un environnement encourageant les individus et les groupes sociaux à créer, produire, diffuser, distribuer et mettre à la disposition de leurs expressions culturelles, avec spécial préoccupation pour les circonstances particulières des femmes et autres groupes sociaux, y compris ceux des minorités et des peuples autochtones représentant, et la nécessité pour ces groupes d'avoir accès aux diverses expressions culturelles d'origine nationale ou étrangère au sein de quelles sont les

alternatives et la distribution de radiodiffusion encadrée sur le cinéma indien et de l'audiovisuel Communautaire, développe au cours de trois jours pendant la Rencontre du Lac Ypacarai.

Soutenir le processus de promulgation des Lois du Cinéma contenant dans la production, la distribution de films des communautés autochtones. Tenir des forums, des réunions régionales pour mettre à jour la législation existante dans ce domaine. Apporter au processus paraguayen dans la création d'une loi de cinéma par le biais du travail des spécialistes et le positionnement du sujet dans le débat public.

Créer des mécanismes pour tenir compte de l'impact de la culture en termes de développement par la création de lignes de la recherche au niveau régional.

Renforcer l'inventaire des productions audiovisuelles entraîné par l'UNESCO et d'autres initiatives régionales telles qu'ISUMA TV, entre autres.

Développement d'une plate-forme régionale virtuelle qui contient un calendrier des festivals, expositions,ancements et des informations pertinentes aux forums de l'industrie

Création de programmes intergouvernementaux qui répondent aux besoins du secteur culturel du MERCOSUR / OEI / OEA / UNESCO / ALBA.

Il a été proposé de transformer la «Rencontre du Lac Ypacarai» dans un espace permanent de réflexion, de convoquer chaque année au référent du secteur, donnant la continuité aux objectifs de la réunion. Il a été proposé d'établir son siège dans l'historique Hôtel del Lago comme lieu pour les futures réunions et autres activités, qui a été accepté par le gérant de l'hôtel.

Les actions proposées par les organisations de la société civile participant

1-Américo Córdula, Secrétaire de l'Identité et la Diversité Culturelle du Ministère de la Culture du Brésil, a proposé la création, par le biais du Forum des Ministres et comme une proposition menée par l'UNESCO, un cadre intergouvernemental qui relie le cinéma et les lois de l'audiovisuel en accordant une attention particulière à la diffusion et la distribution de productions autochtones et communautaires.

Il a proposé également, un réseau continental pour la diffusion de cinéma autochtones et communautaires qui relie les institutions publiques et la société civile qui travaillent la thématique. Ces institutions et organisations publiques et privées permettrait d'assurer le contenu audiovisuel en tant que moyen de promouvoir l'identité nationale, le dialogue interculturel et la défense, promotion et protection de la diversité culturelle.

Enfin, en tant que représentant pour l'Amérique Latine et les Caraïbes au Comité Intergouvernemental pour la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles, a proposé la compilation de toutes les expériences présentées lors de la réunion et un document de travail signé par tous les participants pour la présentation au Comité intergouvernemental mentionné.

2. Nestor Ganduglia, Directeur Scientifique, Centre interdisciplinaire et le Forum latino-américain "Mémoire et Identité", a proposé la création au sein du Forum d'une exhibition audiovisuel du cinéma autochtone et communautaire, avec les matériaux du Réseau de diffusion « Les Caméras de la Diversité ». Aussi, il a offert cet espace de discussion pour toute initiative liée, au-delà de la production audiovisuelle indigène et communautaire, à la protection et promotion de la diversité des expressions culturelles.

Également Nestor Ganduglia a offert le portail web SIGNO pour la promotion de toute activité liée au projet.

3. Antonella Denegri, en sa qualité de conseiller technique de l'INCAA, a offert la coopération de l'Institut en ce qui concerne les avis demandés par diverses organisations sur les lois du cinéma. Elle a offert L'UNESCO la possibilité que de devenir médiateur des contacts entre les spécialistes de l'Institut et les organismes publics et privés qui demandent une assistance.

4. Miguel Lopez, réalisateur, chercheur et journaliste paraguayen a demandé que dans le cadre de la réunion, soit signé une déclaration visant à promouvoir la création d'une loi sur le cinéma au Paraguay.

5. Gabriela Gamez, coordinatrice des contenus et de conception d'Isuma TV, a expliqué comment la plate-forme de télévision numérique ISUMA passait par un processus d'ajustement. À ce jour, la durabilité et la continuité en termes de ressources humaines et financières du projet avait été contribué par ISUMA. Après 4 années de mise en œuvre et dès l'ouverture à tous les utilisateurs, ISUMA envisage un nouveau système de gestion partagée avec les autres institutions et organisations autochtones de l'audiovisuel. En ce sens, la proposition spécifique c'est que l'UNESCO, en particulier, les « Caméras de la Diversité », dirige cette nouvelle proposition de gestion. La plupart de ces projets, y compris CLACPI CREFREC ont applaudi l'initiative et se sont joints à la proposition.

Gabriela Gamez a également proposé au projet « les Caméras de la Diversité » de créer sa propre chaîne de télévision au sein d'ISUMA TV.

6. Cristian Calónico, coordonnateur du projet « Voces contra el silencio », a proposé que l'UNESCO prenne à sa charge la coordination, à travers les « Caméras la Diversité », de la création d'un catalogue de cinéma et de vidéo dans toute la région. À cette fin, a offert à l'UNESCO, 300 audiovisuels sur le thème Indigène enregistré à la bibliothèque virtuelle de « Voces contra el Silencio ».

Cristian Calónico également a exposé la nécessité de mener des projets qui contribuent au développement d'indicateurs qualitatifs de l'impact des projets de cinéma indigène et communautaire, comme le moyen le plus sûr de la société civile dans la recherche de soutien. Il a demandé à l'UNESCO à cet égard, de partager les expériences de l'Organisation dans l'élaboration d'indicateurs et de créer un projet pour l'application à l'audiovisuel de ces indicateurs.

Il a également souligné l'importance pour l'UNESCO de contribuer, dans le cadre de la Convention 2005, que, dans tous les pays de la région se procédera à une révision de la législation du cinéma, surtout dans cette ère nouvelle dans laquelle le cinéma se rajoute au défis technologiques de l'audiovisuel.

Enfin a donné de l'espace dans le Canal de l'UNAM, l'Université autonome du Mexique, pour le projet « Les Caméras de la Diversité ».

7. Juana Miranda, responsable de KINOColectivo et un membre du Comité de Direction du Forum « Entre Frontières », s'intègre à la demande par une loi sur le cinéma au Paraguay et a souligné la contribution potentielle de l'UNESCO à cet égard. Elle a invité « Les Caméras de la Diversité » à la prochaine édition du Forum et a souligné l'excellent travail réalisé par « Les caméras » et de son travail en réseau.

8. Marcelo Perez, Directeur de la Direction de Cinéma et Espace Audiovisuel (DCEA) a proposé la diffusion du projet « Les Caméras de la Diversité » à travers son réseau de distribution dans le Festival du Cinéma des peuples autochtones, Chaco Argentine, qui a organisé la DECA ces dernières années. Il a partagé la nécessité d'une loi de cinéma pour le Paraguay et à offert une assistance technique aux groupes autochtones et des communautés dans la zone de frontière du Chaco en Bolivie et au Paraguay.

9. Jeannette Paillan comme coordonnatrice générale du CLACPI et ancienne collaboratrice du projet « Les Caméras de la Diversité », a souligné la nécessité pour tout projet mené par l'UNESCO et de liaison pour les communautés autochtones, devraient être évalués par les communautés elles-mêmes. Elle a valorisé la proposition de l'UNESCO à consulter les organisations elles-mêmes sur les besoins réels des groupes autochtones liés à l'audiovisuel. La proposition concrète de la coordonnatrice a été d'intégrer des modules de formation autochtones, non seulement dans la création audiovisuelle, mais aussi dans la gestion de projets visuels pour assurer la viabilité des propositions du secteur civil qui sont en train de se développer.

10. CEFREC, à travers son coordinateur général, Ivan Sanjinés s'intègre à la présentation de CLACPI pour mettre en évidence l'importance des actions en vertu de l'audiovisuel réalisé par les Indigènes de la région soient en concordance avec les mondes et modes de vie et la pensée de collectivités. Il a souligné le danger de projets de programmation de l'extérieur des communautés et il a demandé à l'UNESCO de travailler sur cette ligne.

11. La Coalition Paraguayenne pour la Diversité culturelle, a suggéré que la page créée pour l'événement puisse devenir un espace de réflexion ouvert à tous les participants où ils peuvent présenter toutes les propositions et les préoccupations du groupe. L'UNESCO a pris la responsabilité de financer une nouvelle page qui comprenne un blog et un forum pour mettre à jour le débat en ce qui concerne les questions autochtones et communautaires de l'audiovisuel dans la région.

12. Medios en Común (Colombie) est une organisation qui travaille avec la télévision communautaire en Colombie et a accès à travers des espaces de programmation et de la formation, rappelons qu'ils y en a environ 720.

Un pourcentage relativement élevé de ces chaînes sont situés sur des sites sensibles et avec peu d'accès à l'information. Notre proposition est pour les gens qui veulent présenter leur travail à travers ces chaînes et afficher des questions importantes comme le cinéma indien, et de profiter de ces espaces en Colombie afin que notre peuple connaisse d'autres façons de produire et d'afficher des réalités importantes dans d'autres parties du continent. Medios en Común est prête à ouvrir un espace de discussion et de montrer des œuvres dans le 2^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM Ciudad Luna, qui tiendra lieu à Chia - Colombie (15 minutes Bogota) entre 27 et 31 Octobre de cette année. On pourrait penser à un espace exclusif pour les Les Caméras de la Diversité et même pour les participants de la réunion. On peut aussi considérer les auspices de l'UNESCO. (Non seulement en argent, plus de soutien). Pour nous, il est très important que les questions traitées pendant la réunion soit mise en évidence dans notre pays, et d'analyser les possibilités d'assistance.

La dernière proposition a à voir avec les documents envoyés d'ici, où nous pouvons les diriger vers ce que les radiodiffuseurs et les groupes communautaires font en Colombie et peut également faire des visites à la télévision locale. Etablir quelques contenus peut être intéressant et efficace ainsi que l'emplacement. Il est essentiel et nécessaire la circulation de matériels audiovisuels pour l'ensemble de nos chaînes de exhibition, sont 720 fenêtres différents. En outre, notre festival est devenu très important dans une vitrine pour les jeunes cinéastes américains et le sujet des Caméras de la diversité est très pertinente, nous pouvons aller partager et réaliser une chaîne de distribution de contenu et des communautés autochtones

13. LES VOIX DU SILENCE (Mexique)

- Intégrer les documentaires de « Les Caméras de la Diversité » à la Vidéothèque de « Voces contra el Silencio» pour la divulgation éducatives et culturelles.
- Programmer des cycles de ces documentaires à la télé-UNAM.
- Programmer dans le Réseau Alternative de Exhibition des Documentaire les films de « Les Caméras de la Diversité »
- Promouvoir la programmation de « Les Caméras de la Diversité » en toute la Amérique Latine sur le site web de « Voces contra el Silencio»

14. NOMADES (Pérou) a proposé la création d'un réseau latino-américain du cinéma mobile.

Agenda

- 7th Forum America Latine et et Indentité - Montevideo Uruguay 28 à 31 www.signo.com.uy
- X Festival International de cinéma Indienne 6 to 11 Octobre www.clacpci.org Ecuador
- Rencontre de Peuples Originaire Guaranís
- UNESCO Paris Reunion Intergovernmental Conference